

LE
GRAND
DÉBAT

NANTES,
**LA LOIRE
ET NOUS**

—
LE CAHIER
D'ACTEURS

Le **NOUVEAU PONT** à **TRANSBORDEUR**
" **BIEN PLUS QU'UN PONT** "

Association **Les Transbordés**

Envoyé le **01/12/14**



L'association LES TRANSBORDES a pour objet

- Un nouveau pont à transbordeur à Nantes dans l'esprit d'avant-garde de Jules Verne.
- La promotion d'une image forte de la Ville réconciliant mémoire et modernité.
- la promotion de projets à la fois concrets et symboliques respectant les traditions maritimes et fluviales.

LES AUTEURS ET LES CONTRIBUTEURS (champ obligatoire)

Yves Lainé, président de l'association, membre du Conseil de Développement de Nantes Métropole

Yvon Bézie, ingénieur et retraité, membre du Conseil de Développement de Nantes Métropole

LES COORDONNÉES DU CONTACT (champs obligatoires)

Association Les Transbordés - 80 rue du Port Boyer 44300 Nantes

Yves Lainé - 543 rue de la Renaudière 44300 Nantes

Yvon Bézie - 2 rue de l'arche sèche 44000 Nantes

contact@lestransbordés.org ou laineyves@gmail.com ou papyvon.bezie@orange.fr

Téléphones fixes : 02 51 13 47 67 ou 02 40 89 36 48

Téléphones portables : 06 62 50 13 99 ou 06 75 70 70 02

VOTRE CONTRIBUTION (champ obligatoire)

Le NOUVEAU PONT à TRANSBORDEUR *
" BIEN PLUS QU'UN PONT "

*Une signature : le portail d'une métropole ouverte sur le monde.
Un cœur urbain et convivial d'un nouvel espace maritime et vernien.
Un maillon multimodal et modernisé pour des déplacements apaisés.
Des retombées majeures pour le développement économique et touristique.
Une vitrine technologique et industrielle du savoir-faire régional.*

Le projet de nouveau Pont à Transbordeur initié par l'architecte Paul Poirier et l'association Les Transbordés en 2008 sous l'appellation « Pont Jules Verne » présente de nombreux attraits pour beaucoup de Nantais. Ce projet est aujourd'hui techniquement validé grâce à l'expertise de Michel Virlogeux, ingénieur de ponts réputés (Normandie, Millau, Térénez, Bordeaux, etc.), et économiquement viable.

Il apporte des réponses adaptées aux thèmes du Débat Public « Nantes, la Loire et nous » pour

- Le franchissement de la Loire de et vers l'Île de Nantes.
- L'attractivité de la métropole.
- Le respect des nouveaux usages de la Loire en harmonie avec la vocation maritime et fluviale du fleuve.

* Un pont à transbordeur est, comme son nom l'indique, un pont sous lequel est suspendue une nacelle appelée transbordeur, et fonctionne comme un bac aérien rapide reliant les rives au niveau des quais.

Ce projet présente trois atouts majeurs :
**UN FRANCHISSEMENT MULTIMODAL
ADAPTE A L'AME MARITIME NANTAISE**

L'augmentation générale des flux de déplacement, la densification de l'Île de Nantes, l'arrivée du CHU nécessitent un franchissement complémentaire au Pont Anne de Bretagne s'inscrivant dans les orientations retenues par le Plan de Déplacement Urbain communautaire.

Le nouveau Pont à Transbordeur est dédié aux déplacements doux : capable d'accueillir piétons, cycles, mais aussi tous véhicules : transports en commun type chronobus, busways, et éventuellement voitures ou tramways. Il est réellement MULTIMODE, le type de nacelle pouvant évoluer dans le temps en fonction des besoins.



VOTRE CONTRIBUTION (champ obligatoire)

Idéalement situé au-dessus du Bras de la Madeleine, il constitue un lien structurant adapté au réseau de transport urbain entre l'Île de Nantes et l'Ouest de Nantes. Son objet n'est pas de délester le Pont de Cheviré, ni de relier Chantenay à Rezé : un autre franchissement « lourd » ayant été jugé pertinent en aval de l'Île.

Par rapport à un pont fixe, cet ouvrage protège et consacre l'usage maritime et fluvial de la Loire en cette entrée de ville. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'ingénieur Arnodin proposa vers 1900 ce concept de franchissement au cœur d'un port en pleine activité. Mais ce nouveau pont n'est pas une copie de l'ancien, il est « BIEN PLUS QU'UN PONT », même s'il s'inscrit dans l'ADN de Nantes et des Nantais.

Car ce projet, c'est aussi un ouvrage urbain :
UNE NOUVELLE RUE DANS ET AU-DESSUS DE LA VILLE

Ce pont est un fantastique et unique BELVEDERE URBAIN, la porte du voyage et la porte de la ville. Dans une ambiance transatlantique, les Nantais et les visiteurs pourront admirer des vues panoramiques uniques sur la ville historique, l'Île de Nantes, et les rives en aval vers l'estuaire. Ils pourront profiter, par exemple, de restaurants, salons d'affaires, commerces, etc... installés aux pieds du pont ou sur la « **rue aérienne** ». Cet ouvrage vivant se conjugue avec la dynamique de l'espace des nefs, du quai des Antilles, du Quartier de la Création et du futur quartier du Bas-Chantenay, dont il en amplifie les effets.

C'est aussi une vitrine technologique du XXIème siècle pour les matériaux et équipements mis en œuvre avec les compétences et la participation des industriels et laboratoires de recherche locaux et régionaux associés au sein des pôles de compétitivité NOVABUILD, EMC2 et de l'IRT Jules Verne.

*L'attractivité de Nantes et de la Région se trouvera démultipliée
par ce pont qui deviendra*

LA SIGNATURE DE NANTES A L'INTERNATIONAL

Nantes attend une réponse VERNIENNE, UNIQUE, ORIGINALE et en avance sur son temps, comme ce fut le cas pour le nouveau tramway nantais. Ce pont est le MONUMENT SIGNATURE, vitrine technologique, touristique et culturelle du savoir-faire régional d'aujourd'hui et de demain. Cet ouvrage dit ce que sont les Nantais, rappelant le lien fort qui les unit à la Loire et, à travers ce chemin d'eau, à la mer et au monde.

Le nouveau pont à transbordeur est la LOCOMOTIVE de l'attractivité internationale de Nantes, en synergie totale avec son proche environnement : les Nefs, le Carrousel, le Belem, le Hangar à Bananes, le Quai de la Fosse, Ste Anne et le Bas-Chantenay avec le futur Port Jules Verne.

LE PROJET EN CHIFFRES

L'ouvrage est constitué :

- De pylônes « transparents », avec une armature rappelant le gréement de grands navires, s'élevant à 100m du sol, pouvant être dotés de plates-formes d'observation.
- D'un tablier ou « rue aérienne » à 60m d'altitude, de 260m de long, 14m de large, en partie couverte pour des espaces commerciaux ou d'exposition, en partie pont-promenade.
- D'une nacelle de 30m de long, 15m de large, pouvant accueillir les piétons, 2 roues, et tous autres véhicules au choix : voitures particulières, véhicules prioritaires, transport en commun rapides, du bus au tramway. La traversée s'effectue en 1mn, avec un départ toutes les 3 à 5 minutes de chaque rive, autorisant des flux équivalents à ceux de la moitié du pont Anne de Bretagne.
- D'une gare d'embarquement/débarquement au pied de chaque pylône, facilitant l'accès rapide à la nacelle des usagers, piétons et véhicules.
- De quatre ascenseurs panoramiques et de quatre escaliers pour accéder à la « rue aérienne ».
- D'espaces de restauration, de réunion, un bar et des espaces aménageables pour des commerces occasionnels ou permanents.
- D'équipements spécifiques d'économie et de production d'énergies destinés à rendre ce pont autonome en consommation énergétique.
- De nombreuses contributions plus techniques ont été faites sur les aspects de flux, de coûts, etc. notamment au Conseil de Développement ; elles sont consultables sur le site <http://www.nantes-citoyennete.com/>

Le coût de l'ouvrage est la somme de « 2 ouvrages en 1 » :

- pour la fonction « franchissement », entre 40 et 60 M€, selon la capacité de la nacelle et la description des besoins de flux à déplacer. Un cahier des charges de Nantes Métropole devra décrire les modalités souhaitées.
- Pour la fonction « tourisme et loisir », entre 10 et 40 M€, selon la capacité et les fonctions attendues conditionnant le degré d'équipement (accès, aménagements...). Pour cette partie, un retour sur investissement est attendu sur 20 ans environ.
- Les retombées pour la métropole et la région sont à valoriser : La construction nécessitera environ 200 emplois, l'exploitation une cinquantaine avec les commerces, et 200 à 400 emplois indirects seront créés chaque année. Les Nantais, grâce à ce débat, sauront exprimer leurs attentes et il ne fait aucun doute que le nouveau pont à transbordeur sera une réponse évidente aux enjeux et espoirs qui seront recensés.

Pour plus d'informations, consultez le site de l'association www.lestransbordes.org ou contactez-nous à l'adresse contact@lestransbordes.org

VOTRE CONTRIBUTION EN IMAGES (champ facultatif)



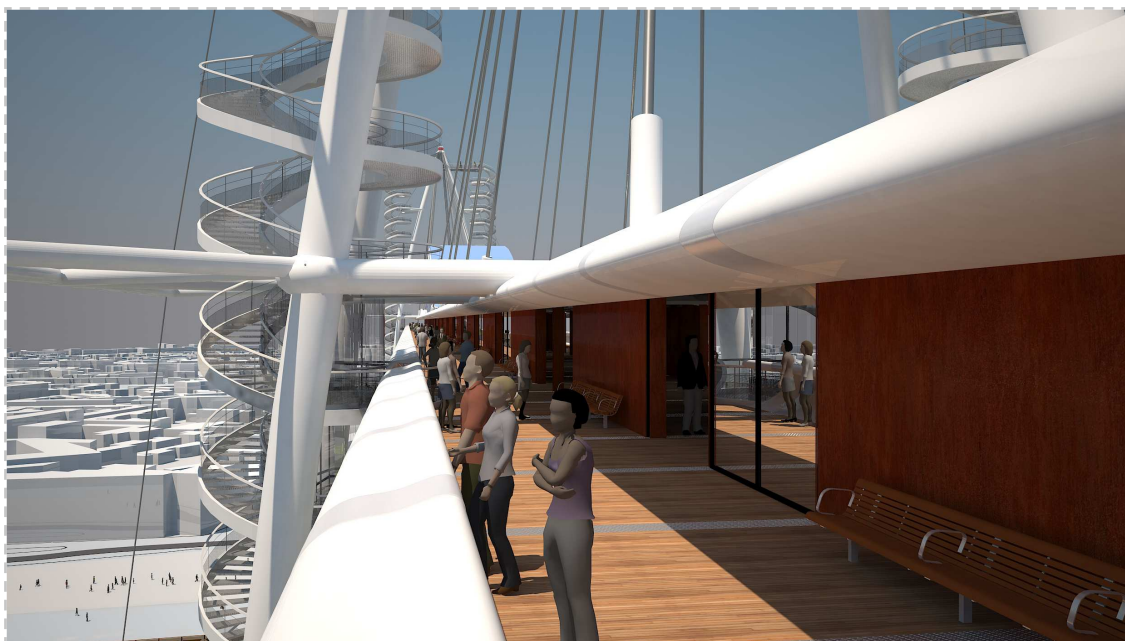
PROJET JULES VERNE : LE NOUVEAU PONT A TRANSBORDEUR

Le NOUVEAU PONT à TRANSBORDEUR : "MONUMENT SIGNATURE, vitrine technologique, touristique et culturelle du savoir-faire régional d'aujourd'hui et de demain"

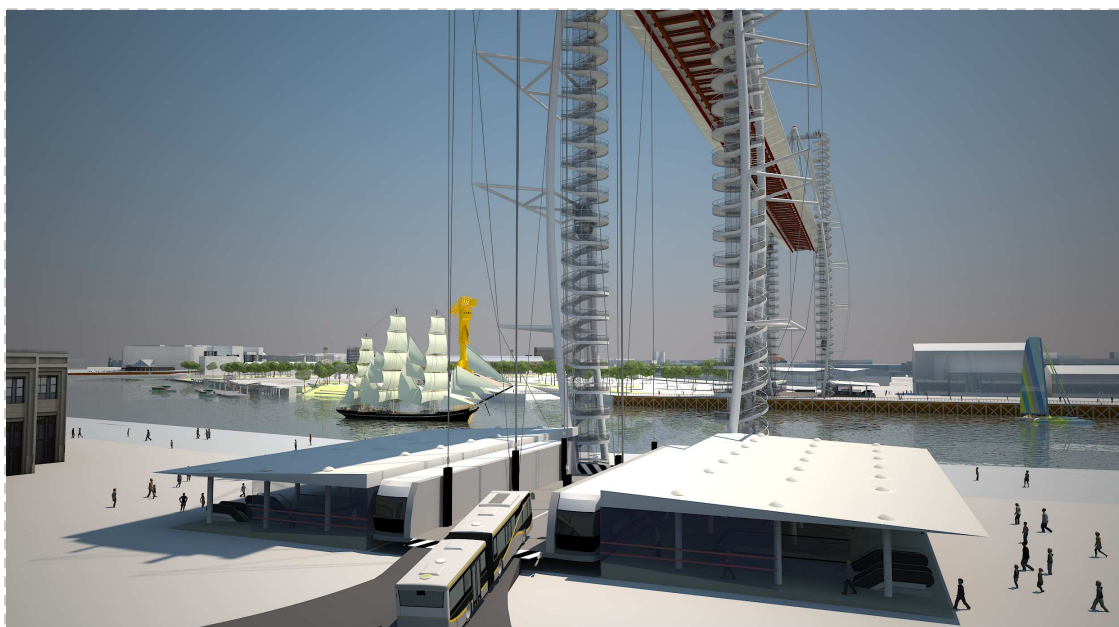


Le NOUVEAU PONT à TRANSBORDEUR : "une nacelle de 30m de long, 15m de large, pouvant accueillir les piétons, 2 roues, et tous autres véhicules au choix : voitures particulières, véhicules prioritaires, transport en commun ..."

VOTRE CONTRIBUTION EN IMAGES (champ facultatif)



Le NOUVEAU PONT à TRANSBORDEUR : "Dans une ambiance transatlantique, les Nantais et les visiteurs peuvent admirer des vues panoramiques uniques ..."



Le NOUVEAU PONT à TRANSBORDEUR : "gare d'embarquement/débarquement au pied de chaque pylône, facilitant l'accès rapide à la nacelle des usagers, piétons et véhicules"

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

Pour contribuer et suivre l'actualité du débat :



nanteslaireetnous.fr

[facebook.com/
nanteslaireetnous](https://facebook.com/nanteslaireetnous)

[#NantesLoire](https://twitter.com/NantesLoire)

GrandDEBAT@nantesmetropole.fr

“Nantes, la Loire et nous” Nantes
Métropole 44923 Nantes Cedex 9

Pour plus d'informations
T 02 40 99 52 71